



Quelle politique agricole commune après 2013 ? La contribution des biotechnologies végétales au renouveau de l'agriculture européenne¹

1) Pourquoi avons-nous besoin d'une politique agricole commune en Europe?

Depuis 1957, date du Traité de Rome, l'agriculture a indéniablement été le secteur économique dans lequel l'Union européenne s'est le plus investi. Les objectifs prioritaires de la politique agricole commune (PAC) étaient alors d'assurer les besoins alimentaires pour garantir l'autosuffisance alimentaire d'une Europe dévastée par des années de guerre. Grâce à la PAC, le niveau de la production agricole en Europe a augmenté, le niveau de revenus des agriculteurs fut garanti et la modernisation de la filière largement accompagnée et soutenue. Forte de représenter près de 40% du budget de l'Union européenne, la PAC a surtout permis à l'Europe de devenir une grande puissance agricole mondiale. Aujourd'hui, **le défi majeur de l'agriculture consiste à nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050. Il s'agit également de trouver des solutions pour réduire notre empreinte écologique et gérer au mieux les ressources naturelles. L'agriculture est donc un secteur stratégique sur lequel il est nécessaire pour l'Europe et pour ses Etats membres d'être unifiés et de partager à la fois les programmes de mise en œuvre et l'élaboration d'objectifs communs.**

La plateforme des biotechnologies végétales qui représente les entreprises et les interprofessions productrices de semences OGM en France, n'est évidemment pas impactée pas l'intégralité des enjeux visés par la politique agricole commune. Elle en partage néanmoins et soutient pleinement certains principes, en particulier celui défini à l'article 39 du TFUE : « *accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique (...) La compétitivité de l'agriculture européenne à l'international en est l'une des conséquences* ». En effet, la plateforme des biotechnologies végétales partage avec les promoteurs de la PAC **la conviction que l'innovation et le progrès technique sont des moyens nécessaires pour que les Etats membres puissent concevoir ensemble les bases d'une politique agricole efficace et répondre aux enjeux à venir.**

2) Pourquoi réformer la PAC?

Plusieurs réformes successives sont venues amender la PAC : en 1992, en 1999 et en 2003. Ces réformes visaient à adapter la PAC aux nouvelles contraintes fixées alors : réduire les excédents par l'instauration de quotas et de jachères, atténuer la part de l'agriculture dans le budget communautaire, accorder une importance croissante à la dimension qualitative, adapter le fonctionnement de la PAC aux règles du commerce international définies par l'OMC etc.. La PAC régit l'agriculture européenne, elle doit nécessairement accompagner les grandes tendances (besoins, défis et réponses nouvelles) qui suivent le secteur. **Réformer la PAC, c'est lui donner**

¹ Point de vue de la plateforme des biotechnologies végétales au débat public initié par La Commission européenne : « La politique agricole commune après 2013 »

les moyens de s'adapter aux nouvelles situations qu'elle tend à encadrer, c'est aussi lui permettre de répondre au mieux aux besoins et aux défis nouveaux.

Pourtant, si aujourd'hui les enjeux pour l'agriculture européenne sont considérables, et si face à cela, les besoins d'innovation et de modernisation sont essentiels, il n'en demeure pas moins que la mise en application de la réglementation européenne reste extrêmement coercitive, voir antinomique. Certains Etats membres refusent par exemple de développer ou de cultiver les OGM mais les importe en masse, privant ainsi les agriculteurs des revenus et des technologies innovantes. En effet, pour l'alimentation de ses animaux d'élevage, l'Union européenne doit importer 75% de ses protéines végétales (la France 45%) en provenance des Etats-Unis, du Brésil et de l'Argentine. Il s'agit essentiellement de soja. Chaque année, ce sont 17, 8 millions de tonnes de tourteaux de soja OGM qui sont importés par l'Union européenne. De son côté la France en importe 3,5 millions de tonnes. **Les biotechnologies végétales constituent donc un des leviers important, aujourd'hui ignoré, pour une meilleure productivité et compétitivité de l'agriculture européenne.**

La PAC doit donc axer ses priorités sur l'innovation ainsi que sur la recherche publique et privée. La situation en Europe est en effet préoccupante : on observe une baisse de 12 969 ha de cultures OGM, soit une diminution de 12% depuis 2008. En France, par exemple, le maïs transgénique a été cultivé en 1998 (et plus tard entre 2005 et 2007). La culture commerciale a été interrompue par le Grenelle de l'Environnement. Aucun essai et aucune culture OGM n'ont été menés en 2009 et ce sera probablement la même chose pour 2010. Depuis 10 ans, le nombre d'essais n'a cessé de décliner, passant de 300 en 1999, à 16 en 2007. Dans le même temps, près de 1 000 essais sont effectués chaque année aux Etats-Unis.

Le nombre très faible d'expérimentations et les destructions d'essais en plein champ ont conduit beaucoup d'entreprises à réduire fortement leurs investissements en France dans le domaine des biotechnologies végétales et à délocaliser leur recherche à l'étranger, notamment en Inde, aux Etats-Unis, en Chine, etc. Même la recherche publique est pratiquement stoppée en ce qui concerne les biotechnologies végétales : des chercheurs français ont quitté l'hexagone pour poursuivre leurs activités dans un contexte plus accueillant ou bien se sont reconvertis.

L'Europe fut le berceau des biotechnologies végétales. Il est important qu'elle puisse soutenir et protéger ses capacités d'innovation et de développement dans ce domaine afin de répondre aux besoins d'une agriculture forte, qui doit rester parmi les premières du monde. L'enjeu est de deux ordres : compétitivité et qualité des productions agricole et agro-alimentaires.

3) Les biotechnologies végétales, une réponse aux attentes des citoyens en matière de politique agricole

L'attachement des citoyens européens au monde agricole est fondé notamment sur le principe du libre choix : liberté de cultures, des modes de production, d'alimentation etc. avec comme exigence constante, la sécurité des biens de consommation. Les biotechnologies végétales sont une réponse possible à la préservation de ce principe fondamental. Elles permettent en effet la diversité des choix des agriculteurs quant aux types de production possibles (biologique, conventionnelle ou utilisant les biotechnologies), que ceux des consommateurs en termes de **qualité, de diversité et de sécurité** des produits consommés. **Si les biotechnologies végétales permettent d'améliorer la composition nutritionnelle des aliments, de lutter contre des carences spécifiques, de prévenir certaines maladies, de développer certaines variétés etc., l'exigence de sécurité sanitaire demeure toutefois une priorité.** Ainsi, l'ensemble des tests scientifiques obligatoires avant toute autorisation d'une plante OGM assure une sécurité maximale pour le consommateur, sachant que les autres plantes cultivées ne font pas l'objet de telles études par exemple sur les allergies.

Concrètement, les plantes transgéniques permettent ou permettront, par exemple, de développer une alimentation mieux adaptée à nos comportements alimentaires souvent déséquilibrés : une alimentation trop riche en sucre et peu variée. D'après l'INRA, les « acides gras oméga-3 et oméga-6 sont des nutriments indispensables ». Les oméga-3 influeraient favorablement sur « de nombreuses pathologies dont les maladies cardio-vasculaires ou de désordres neuropsychiatriques (...), le diabète et l'obésité »². Des scientifiques ont ainsi mis au point des cultures oléagineuses produisant une huile enrichie en acides gras oméga-3. Par ailleurs, un soja génétiquement modifié enrichi en oméga 3 est actuellement en cours d'examen réglementaire en Amérique du nord.

Le citoyen consommateur attend de manière légitime une alimentation sûre, variée, abondante, de qualité, et à un coût acceptable. Il a également des attentes sur la manière de produire cette alimentation qui doit être durable avec un impact minimal sur l'environnement.

Les cultures génétiquement modifiées peuvent y contribuer de manière efficace, en complémentarité avec d'autres méthodes agricoles. Elles doivent donc, nécessairement, être une composante essentielle de la réflexion sur la future PAC.

4) De quels outils avons-nous besoin pour la PAC de demain?

Les biotechnologies végétales sont une des réponses aux enjeux alimentaires mondiaux, de l'environnement et de la productivité de toute la filière agricole.

- ⇒ **Dans un contexte de crise alimentaire mondiale, optimiser les rendements est l'un des principaux objectifs auquel devra faire face la politique agricole commune. Il s'agit donc de pouvoir pallier dans un premier temps les pertes très importantes.** En Europe, deux insectes sont responsables de dégâts importants sur les cultures de maïs : la pyrale et la sésamie. Pour faire face à ces attaques, le maïs transgénique Bt, grâce à une protéine insecticide, permet à la plante de se protéger lui-même de ces deux ravageurs.
- ⇒ **En matière environnementale, les plantes transgéniques aident à gérer des problématiques globales comme la préservation de la biodiversité, la meilleure gestion de l'eau ou la réduction de gaz à effet de serre.** Ainsi, certaines d'entre elles sont compatibles avec des méthodes de travail agricoles favorisant la séquestration du carbone dans les sols. Elles ont permis de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre de près de 13,2 million de tonnes de CO₂. Ainsi, grâce à ces nouvelles technologies, 14,4 millions de tonnes de dioxyde de carbone de moins ont été rejetées dans l'atmosphère en 2008, soit l'équivalent de la pollution induite par près de 7 millions de voitures par an.
- ⇒ **Enfin, elles permettent d'augmenter la production sur une surface agricole qui a atteint ses limites.** L'urbanisation, le processus de désertification, le réchauffement climatique diminuent d'autant plus la superficie des terres arables. En France, 72000 hectares ont été perdus pour l'agriculture en 2009. Sauf à empiéter sur les zones riches en biodiversité, la seule option durable est d'accroître la productivité de l'agriculture sans augmenter la surface cultivée. Pour conserver les zones les plus riches en biodiversité comme les prairies, les forêts, etc., les plantes transgéniques résistantes à de nombreux agressions extérieures (virus, insectes, mauvaises herbes, sécheresse, salinité) apparaissent comme l'une des solutions à la résolution de cette problématique, puisqu'elles permettent avec d'autres intrants, en effet, de maximiser le rendement sur une surface limitée.

Les plantes génétiquement modifiées (OGM), sont donc des solutions concrètes, des pistes innovantes pour participer à la résolution de l'équation produire plus, mieux et avec moins. Une donnée primordiale pour la mise en place de la PAC de demain.

² Lhoste E. Oméga-3 : le régime des français s'améliore. INRA magazine n°12, Février 2010, pp 8-9.